

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo****REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2022_029**

L'an deux mille vingt deux, le trente et un mars, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES LES VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 25/03/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 82 - votants : 101

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET RÉGIE EAU POTABLE**PRESENTS :**

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, TAFANKEJIAN Robert, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, PRAL Isabelle, HORNY Patrice, VALLA Jean-Marc, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, GOT Damien, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CASARI Bruno, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, RASTKLAN Georges, RAVELLI Michèle, SAILLOUR Morgane, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur BROCHIER Patrick a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine
Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur ROBIN Alain
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Monsieur ABRIAL Jacques a donné pouvoir à monsieur LARAT Etienne
Madame PELLOUX-PRAYER Marion a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno
Monsieur HOURDOU Philippe a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur BARNERON Phiippe a donné pouvoir à monsieur MEGE André
Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à monsieur GOT Damien
Madame CLOUZEAU Amanda a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Monsieur GALLAND Jean-François a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à madame OBERT Peggy
Madame MASSIN Nancie a donné pouvoir à monsieur BLACHE Thomas
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur RASTKLAN Georges
Madame ROCHE Annie a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

L'année 2020 a été marquée par le transfert de la compétence Eau potable à l'Agglo en vertu de la loi Notre. A ce titre, l'Agglo avait créé deux nouveaux budgets : un budget Régie de l'Eau et

un budget Autorité Organisatrice de l'Eau.

En 2020, ce budget avait été établi dans un contexte incertain eu égard au projet de loi Engagement et Proximité. Les montants devaient être entendus comme des montants maximums, ne prenant pas en compte le suivi des syndicats exerçant la compétence pendant encore 6 mois au moins et les communes qui souhaitaient une délégation de la compétence. Pour 2021, les budgets avaient été retravaillés conformément au nouveau périmètre.

A compter de 2022, en raison de l'application d'une jurisprudence récente, le budget Autorité Organisatrice de l'Eau est fusionné avec le budget de la Régie autonome. Plus globalement, ce budget de la Régie de l'eau qui prend désormais en compte l'ensemble de la compétence Eau Potable, pour le territoire sur lequel l'Agglo est maître d'ouvrage. L'ensemble de l'actif est pris en compte dans ce budget. Les crédits ouverts prennent également en compte la mise en œuvre en année pleine des transferts entre l'Agglomération et les structures en convention de délégation (SIEPV, SIERS, SIEBB, Montvendre et Romans-sur-Isère). Enfin, les charges communes sont transférées vers le budget principal.

Les dépenses relatives à la recherche de fuite et aux travaux de réparation et de renouvellement des compteurs restent majeures en fonctionnement.

En ce qui concerne l'investissement, 2022 verra le lancement d'opérations stratégiques (schémas directeurs, interconnexions et nouvelles ressources) ainsi que la fin des travaux du château d'eau de Lautagne. Les travaux porteront principalement sur le renouvellement des réseaux d'eau potable préalables aux projets de mandat des communes. Comme indiqué précédemment, le budget perçoit les recettes sur les zones en convention de délégation et rembourse donc - de ce fait - les travaux réalisés par les syndicats et communes qui portent les investissements pour le compte de l'Agglomération.

Equilibre de la Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
011 - Fonctionnement service	3 695 000 €	5 057 433 €
012 - Frais de personnel	3 177 975 €	4 141 333 €
014 - Atténuation de produits	2 012 025 €	3 389 598 €
042 - Amortissements	1 100 000 €	3 464 500 €
65 - Charges externes	75 000 €	82 510 €
66 - Frais financiers	225 000 €	450 000 €
67 - Charges exceptionnelles	25 000 €	45 000 €
Sous-total charges d'exploitation	10 310 000 €	16 630 374 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	897 747 €
Total charges de fonctionnement	10 310 000 €	17 528 121 €

Recettes de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
042 - Amortissements	200 000 €	763 425 €
013 - Atténuation de charges	0 €	40 010 €
70 - Redevances	10 064 000 €	16 553 445 €
74 - Subventions d'exploitation	0 €	127 231 €
75 - Autres produits de la gestion courante	46 000 €	10 €
77 - Produits exceptionnels	0 €	44 000 €
Total produits de fonctionnement	10 310 000 €	17 528 121 €

A titre prévisionnel, l'autofinancement brut s'élève à 3,6 M€, il se constitue des transferts constatés en dépenses par le virement du chapitre 023 et les opérations d'ordre déduction faite de recettes d'ordre du chapitre 042.

La charge nette des investissements à financer correspond à 11,8 M€ à savoir 13,2 M€ de dépenses d'équipements financées par 1,4 M€ de dotations et subventions. Les travaux prévus s'inscrivent partiellement dans le plan de relance ce qui donne une opportunité d'accroissement des investissements pour cet exercice.

Ainsi, le budget s'équilibre par un nouvel endettement de l'ordre de 8,3 M€ : 9,7 M€ de nouveaux encours -1,4 M€ de remboursement de capital. Ce montant sera éventuellement

mobilisé au regard des résultats de l'exercice 2021 constatés et il s'agit avant tout d'un emprunt d'équilibre.

Equilibre de la Section d'Investissement

Dépenses d'investissement	BP 2021	BP 2022
2..... - Dépenses d'équipement	10 075 030 €	13 198 563 €
16 - Remboursement du capital de la dette	500 000 €	1 442 000 €
040 - Amortissements	200 000 €	763 425 €
041 - Opérations patrimoniales	0 €	200 000 €
Total charges d'investissement	10 775 030 €	15 603 988 €

Recettes d'investissement	BP 2021	BP 2022
10 - Dotations, fonds divers et réserves	56 000 €	438 237 €
13 - Subventions d'investissement	2 090 000 €	912 000 €
16 - Nouveaux emprunts	7 529 030 €	9 691 504 €
040 - Amortissements	1 100 000 €	3 464 500 €
041 - Opérations patrimoniales	0 €	200 000 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0 €	897 747 €
Total produits d'investissement	10 775 030 €	15 603 988 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie de l'Eau Potable en date du 22 mars 2022,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le budget primitif 2022 du budget de la Régie de l'Eau qui s'équilibre à hauteur de 17 528 121 € en fonctionnement et de 15 603 988 € en investissement,
- **de réaliser** l'intégralité des opérations de transfert du budget annexe autorité organisatrice de l'Eau vers le budget de la régie à autonomie financière,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 97 voix

Votants CONTRE : 4 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 0 voix

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022 

ID : 026-200068781-20220407-2022_DELIB029-BF

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

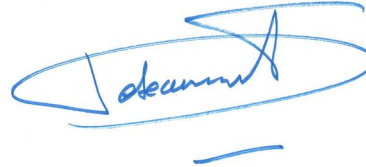
Fait à Valence, le 07/04/2022

Le Président,

Par délégation,

Véronique DEBEAUMONT

Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100174	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 528 121,00	17 528 121,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	17 528 121,00	17 528 121,00
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 603 988,00	15 603 988,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 603 988,00	15 603 988,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	33 132 109,00	33 132 109,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 695 000,00	0,00	5 057 433,00	5 057 433,00	5 057 433,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 177 975,00	0,00	4 141 333,00	4 141 333,00	4 141 333,00
014	Atténuations de produits	2 012 025,00	0,00	3 389 598,00	3 389 598,00	3 389 598,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00	0,00	82 510,00	82 510,00	82 510,00
Total des dépenses de gestion des services		8 960 000,00	0,00	12 670 874,00	12 670 874,00	12 670 874,00
66	Charges financières	225 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 210 000,00	0,00	13 165 874,00	13 165 874,00	13 165 874,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		897 747,00	897 747,00	897 747,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 100 000,00		3 464 500,00	3 464 500,00	3 464 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 100 000,00		4 362 247,00	4 362 247,00	4 362 247,00
TOTAL		10 310 000,00	0,00	17 528 121,00	17 528 121,00	17 528 121,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 528 121,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	40 010,00	40 010,00	40 010,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 064 000,00	0,00	16 553 445,00	16 553 445,00	16 553 445,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	127 231,00	127 231,00	127 231,00
75	Autres produits de gestion courante	46 000,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		10 110 000,00	0,00	16 720 696,00	16 720 696,00	16 720 696,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 110 000,00	0,00	16 764 696,00	16 764 696,00	16 764 696,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00		763 425,00	763 425,00	763 425,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00		763 425,00	763 425,00	763 425,00
TOTAL		10 310 000,00	0,00	17 528 121,00	17 528 121,00	17 528 121,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 528 121,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 598 822,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	281 672,00	0,00	985 200,00	985 200,00	985 200,00
21	Immobilisations corporelles	5 818 328,00	0,00	10 633 400,00	10 633 400,00	10 633 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 975 030,00	0,00	1 579 963,00	1 579 963,00	1 579 963,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 075 030,00	0,00	13 198 563,00	13 198 563,00	13 198 563,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	1 442 000,00	1 442 000,00	1 442 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	500 000,00	0,00	1 442 000,00	1 442 000,00	1 442 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 575 030,00	0,00	14 640 563,00	14 640 563,00	14 640 563,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		763 425,00	763 425,00	763 425,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	200 000,00		963 425,00	963 425,00	963 425,00
	TOTAL	10 775 030,00	0,00	15 603 988,00	15 603 988,00	15 603 988,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 603 988,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 090 000,00	0,00	912 000,00	912 000,00	912 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 529 030,00	0,00	9 691 504,00	9 691 504,00	9 691 504,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 619 030,00	0,00	10 603 504,00	10 603 504,00	10 603 504,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	438 237,00	438 237,00	438 237,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	56 000,00	0,00	438 237,00	438 237,00	438 237,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	9 675 030,00	0,00	11 041 741,00	11 041 741,00	11 041 741,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		897 747,00	897 747,00	897 747,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 100 000,00		3 464 500,00	3 464 500,00	3 464 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 100 000,00		4 562 247,00	4 562 247,00	4 562 247,00
	TOTAL	10 775 030,00	0,00	15 603 988,00	15 603 988,00	15 603 988,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 603 988,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 598 822,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 057 433,00		5 057 433,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 141 333,00		4 141 333,00
014	Atténuations de produits	3 389 598,00		3 389 598,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	82 510,00		82 510,00
66	Charges financières	450 000,00	0,00	450 000,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	45 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 464 500,00	3 464 500,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		897 747,00	897 747,00
	Dépenses d'exploitation – Total	13 165 874,00	4 362 247,00	17 528 121,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 528 121,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	504 575,00	504 575,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 442 000,00	0,00	1 442 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	985 200,00	258 850,00	1 244 050,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 633 400,00	0,00	10 633 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 579 963,00	200 000,00	1 779 963,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	14 640 563,00	963 425,00	15 603 988,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 603 988,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 010,00		40 010,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 553 445,00		16 553 445,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		258 850,00	258 850,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	127 231,00		127 231,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	44 000,00	504 575,00	548 575,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		16 764 696,00	763 425,00	17 528 121,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 528 121,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	912 000,00	0,00	912 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 691 504,00	0,00	9 691 504,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 464 500,00	3 464 500,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		897 747,00	897 747,00
Recettes d'investissement – Total		10 603 504,00	4 562 247,00	15 165 751,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	438 237,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 603 988,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 695 000,00	5 057 433,00	5 057 433,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 100 000,00	1 751 000,00	1 751 000,00
605	Achats d'eau	507 000,00	428 400,00	428 400,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	294 600,00	324 000,00	324 000,00
6062	Produits de traitement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	292 700,00	292 700,00	292 700,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6066	Carburants	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	10 000,00	200 275,00	200 275,00
6132	Locations immobilières	70 000,00	72 000,00	72 000,00
6135	Locations mobilières	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00	1 000,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	100 000,00	120 000,00	120 000,00
6161	Multirisques	30 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	65 000,00	90 000,00	90 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	8 000,00	18 000,00	18 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	5 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	5 500,00	5 500,00
6237	Publications	1 000,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	120 000,00	130 000,00	130 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	25 000,00	24 000,00	24 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	25 000,00	25 000,00
6287	Remboursements de frais	427 500,00	732 858,00	732 858,00
6288	Autres	5 000,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	315 000,00	483 500,00	483 500,00
6378	Autres taxes et redevances	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 177 975,00	4 141 333,00	4 141 333,00
6211	Personnel intérimaire	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	390 000,00	743 750,00	743 750,00
6218	Autre personnel extérieur	455 475,00	401 583,00	401 583,00
6313	Participat° employeurs format° continue	0,00	13 450,00	13 450,00
6331	Versement de mobilité	20 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 000 000,00	1 670 050,00	1 670 050,00
6412	Congés payés	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6413	Primes et gratifications	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6415	Supplément familial	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	690 000,00	690 000,00	690 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	190 000,00	190 000,00	190 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	70 000,00	70 000,00	70 000,00
014	Atténuations de produits (7)	2 012 025,00	3 389 598,00	3 389 598,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 167 025,00	2 334 243,00	2 334 243,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	845 000,00	1 055 355,00	1 055 355,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00	82 510,00	82 510,00
658	Charges diverses de gestion courante	75 000,00	82 510,00	82 510,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 960 000,00	12 670 874,00	12 670 874,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	225 000,00	450 000,00	450 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	225 000,00	450 000,00	450 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	25 000,00	45 000,00	45 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	25 000,00	40 000,00	40 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 210 000,00	13 165 874,00	13 165 874,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	897 747,00	897 747,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	1 100 000,00	3 464 500,00	3 464 500,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	1 100 000,00	3 464 500,00	3 464 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 100 000,00	4 362 247,00	4 362 247,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 100 000,00	4 362 247,00	4 362 247,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 310 000,00	17 528 121,00	17 528 121,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 528 121,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	40 010,00	40 010,00
64198	Autres remboursements	0,00	10,00	10,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	40 000,00	40 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 064 000,00	16 553 445,00	16 553 445,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 495 000,00	11 187 603,00	11 187 603,00
70118	Autres ventes d'eau	0,00	150 164,00	150 164,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	265 000,00	296 000,00	296 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 470 000,00	2 334 243,00	2 334 243,00
703	Ventes de produits résiduels	0,00	871,00	871,00
704	Travaux	340 000,00	876 143,00	876 143,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	765 000,00	1 055 355,00	1 055 355,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	173 000,00	224 677,00	224 677,00
7068	Autres prestations de services	270 000,00	414 389,00	414 389,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	286 000,00	14 000,00	14 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	127 231,00	127 231,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	127 231,00	127 231,00
75	Autres produits de gestion courante	46 000,00	10,00	10,00
7588	Autres	46 000,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 110 000,00	16 720 696,00	16 720 696,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	44 000,00	44 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	44 000,00	44 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 110 000,00	16 764 696,00	16 764 696,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	200 000,00	763 425,00	763 425,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00	258 850,00	258 850,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	504 575,00	504 575,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	763 425,00	763 425,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 310 000,00	17 528 121,00	17 528 121,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 528 121,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	281 672,00	985 200,00	985 200,00
2031	Frais d'études	115 910,00	890 200,00	890 200,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	165 762,00	95 000,00	95 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 818 328,00	10 633 400,00	10 633 400,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	140 000,00	140 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	395 000,00	1 478 500,00	1 478 500,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	4 926 328,00	8 247 900,00	8 247 900,00
2154	Matériel industriel	486 500,00	590 000,00	590 000,00
2155	Outillage industriel	5 500,00	17 000,00	17 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	70 000,00	70 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	75 000,00	75 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 975 030,00	1 579 963,00	1 579 963,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 975 030,00	1 579 963,00	1 579 963,00
Total des dépenses d'équipement		10 075 030,00	13 198 563,00	13 198 563,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	1 442 000,00	1 442 000,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	1 442 000,00	1 442 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		500 000,00	1 442 000,00	1 442 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 575 030,00	14 640 563,00	14 640 563,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	200 000,00	763 425,00	763 425,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	504 575,00	504 575,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	504 575,00	504 575,00
	Charges transférées	200 000,00	258 850,00	258 850,00
2031	Frais d'études	200 000,00	258 850,00	258 850,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		200 000,00	963 425,00	963 425,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 775 030,00	15 603 988,00	15 603 988,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 603 988,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 090 000,00	912 000,00	912 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 090 000,00	912 000,00	912 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 529 030,00	9 691 504,00	9 691 504,00
1641	Emprunts en euros	7 529 030,00	9 691 504,00	9 691 504,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 619 030,00	10 603 504,00	10 603 504,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 000,00	438 237,00	438 237,00
1021	Dotation	56 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	438 237,00	438 237,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		56 000,00	438 237,00	438 237,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 675 030,00	11 041 741,00	11 041 741,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	897 747,00	897 747,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 100 000,00	3 464 500,00	3 464 500,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 100 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	3 464 500,00	3 464 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 100 000,00	4 362 247,00	4 362 247,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 100 000,00	4 562 247,00	4 562 247,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 775 030,00	15 603 988,00	15 603 988,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 603 988,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT 96 21 426 062	04/11/2021	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					15 005 858,53									
1641 Emprunts en euros (total)					15 005 858,53									
00000468354	CREDIT AGRICOLE	17/12/2010	01/01/2020	01/02/2020	306 693,49	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
00000865754	CREDIT AGRICOLE	04/12/2013	01/01/2020	15/02/2020	497 265,46	F	Taux fixe à 4.08 %	4,080	4,080	EUR	A	P	O	A-1
1366682 ex 1129609-799	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2008	31/12/2008	01/01/2022	257 814,97	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
1366683 ex 1239933-808	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/01/2013	01/02/2013	01/02/2022	269 114,24	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1
1366684 ex 5022236-810	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/01/2014	01/03/2015	01/03/2022	203 592,00	C	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
1366685 ex 5175394-828	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/10/2017	19/10/2017	01/01/2022	585 000,00	C	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
18633101	CREDIT AGRICOLE	17/11/2004	06/12/2004	06/12/2021	188 247,72	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,260	0,260	EUR	A	P	O	A-1
5399556	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/03/2021	06/04/2021	01/07/2021	3 000 000,00	C	(Livret A + 0.6)-Floor 0 sur Livret A	1,100	1,100	EUR	T	C	O	A-1
5681406 14265	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2019	25/03/2019	25/09/2021	266 250,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1
5704796	CAISSE D'EPARGNE	15/03/2019	25/04/2019	25/04/2020	110 000,00	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
822	CAISSE D'EPARGNE	29/10/2015	08/10/2015	25/07/2022	237 267,67	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	2,300	EUR	A	P	O	A-1
A1908025000	CAISSE D'EPARGNE	15/02/2008	15/06/2008	25/11/2020	107 755,58	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A1909495	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	01/01/2020	05/01/2020	444 251,47	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
A191605Q000	CAISSE D'EPARGNE	21/04/2016	01/01/2020	25/03/2020	156 954,49	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,610	EUR	A	C	O	A-1
A191606R	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2019	25/03/2019	2 853 432,68	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	2,020	EUR	A	C	O	A-1
A19170KY000	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2017	01/01/2020	25/01/2020	216 831,34	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,230	EUR	A	P	O	A-1
A19180L8000	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	25/02/2020	185 227,22	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	1,780	EUR	A	P	O	A-1
A19190B6000	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	20/03/2020	310 000,00	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	0,960	EUR	A	C	O	A-1
CE-200K€	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	25/11/2013	25/01/2020	150 203,56	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1
DD18917198	ARKEA	02/12/2021	28/01/2022	28/04/2022	1 690 000,00	F	Taux fixe à 0.78 %	0,780	0,782	EUR	X	C	O	A-1
MIN539037EUR	BANQUE POSTALE	04/11/2021	19/11/2021	01/09/2022	1 700 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.57)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,570	0,580	EUR	X	C	O	A-1
MON285218CHF	DEXIA CL	29/11/2006	01/01/2020	02/01/2020	56 489,27	C	3.37 %	3,370	3,370	CHF	T	P	O	F-6
MON508833EUR	BANQUE POSTALE	17/06/2016	01/01/2019	02/01/2019	849 999,97	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,337	EUR	T	C	O	A-1
MON538399EUR/001	SFIL CAFFIL	30/12/2005	30/12/2005	01/01/2022	151 067,22	C	(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	0,000	0,000	EUR	A	P	O	C-1
MPH538398EUR/001	SFIL CAFFIL	05/12/2011	20/12/2011	20/09/2021	212 400,18	V	(Euribor 3M + 2.56)-Floor -2.56 sur Euribor 3M	2,016	2,061	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					212 000,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					212 000,00									
2015/2346	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	148 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2015/2347	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	63 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 217 858,53									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 559 057,84					729 839,72	225 695,23	0,00	137 254,07
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 559 057,84					729 839,72	225 695,23	0,00	137 254,07
00000468354	N	0,00	A-1	259 002,89	8,08	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	25 071,80	8 832,00	0,00	7 290,14
00000865754	N	0,00	A-1	442 074,53	11,12	F	Taux fixe à 4.08 %	4,080	29 295,56	18 036,64	0,00	14 736,21
1366682 ex 1129609-799	N	0,00	A-1	257 814,97	7,00	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	27 124,65	12 555,59	0,00	11 203,41
1366683 ex 1239933-808	N	0,00	A-1	269 114,24	6,08	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	34 165,63	10 522,37	0,00	8 395,43
1366684 ex 5022236-810	N	0,00	A-1	203 592,00	23,17	C	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,500	8 483,00	3 053,88	0,00	3 240,98
1366685 ex 5175394-828	N	0,00	A-1	585 000,00	38,00	C	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,250	15 000,00	7 312,50	0,00	7 105,21
18633101	N	0,00	A-1	141 467,22	2,93	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,260	46 967,62	565,87	0,00	42,21
5399556	N	0,00	A-1	2 970 000,00	49,25	C	(Livret A + 0.6)-Floor 0 sur Livret A	1,100	60 000,00	39 547,50	0,00	14 281,66
5681406 14265	N	0,00	A-1	258 750,00	17,23	F	Taux fixe à 1.72 %	1,731	15 000,00	4 353,76	0,00	58,23
5704796	N	0,00	A-1	96 731,06	12,32	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	6 786,12	1 470,31	0,00	930,43
822	N	0,00	A-1	237 267,67	14,57	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	13 425,29	5 457,16	0,00	2 216,66

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A1908025000	N	0,00	A-1	95 122,62	10,90	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	6 772,90	4 546,86	0,00	410,58
A1909495	N	0,00	A-1	369 204,36	7,01	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	39 869,52	15 285,06	0,00	13 445,09
A191605Q000	N	0,00	A-1	137 335,17	13,23	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	9 809,66	2 211,10	0,00	1 568,39
A191606R	N	0,00	A-1	2 467 916,04	20,23	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	117 519,81	49 851,90	0,00	36 267,92
A19170KY000	N	0,00	A-1	185 673,91	10,07	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	15 866,73	2 283,79	0,00	1 943,59
A19180L8000	N	0,00	A-1	167 540,01	16,98	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	8 526,07	2 982,21	0,00	2 398,02
A19190B6000	N	0,00	A-1	277 010,30	17,22	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	15 389,46	2 659,30	0,00	1 953,44
CE-200K€	N	0,00	A-1	133 323,72	11,07	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	8 934,24	5 172,96	0,00	4 491,15
DD18917198	N	0,00	A-1	0,00	30,07	F	Taux fixe à 0.78 %	0,782	42 249,99	9 804,12	0,00	2 213,48
MIN539037EUR	N	0,00	A-1	0,00	20,42	V	(€STR(Postfixé) + 0.57)-Floor 0 sur €STR(Postfixé) Taux fixe à 0.77 %	0,580	42 500,00	6 940,42	0,00	1 028,11
MON285218CHF	N	0,00	F-6	9 548,75	0,00	C	3.37 %	3,413	9 548,75	122,71	0,00	0,00
MON508833EUR	N	0,00	A-1	649 999,93	9,50	F	Taux fixe à 1.33 %	1,337	66 666,68	8 312,50	0,00	1 918,03
MON538399EUR/001	N	0,00	C-1	151 067,22	4,00	C	(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	0,000	28 255,80	0,00	0,00	0,00
MPH538398EUR/001	N	0,00	A-1	194 501,23	4,97	V	(Euribor 3M + 2.56)-Floor -2.56 sur Euribor 3M	2,015	36 610,44	3 814,72	0,00	115,70
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		159 000,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		159 000,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00
2015/2346	N	0,00	A-1	111 300,00	5,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 550,00	0,00	0,00	0,00
2015/2347	N	0,00	A-1	47 700,00	5,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 950,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 718 057,84					756 339,72	225 695,23	0,00	137 254,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
MON538399EUR/001	SFIL CAFFIL	151 067,22	151 067,22	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	Taux fixe annuable à 3.35 % (exerçable à partir du 01/01/2023)	8 276,91	(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	0,000	0,00	0,00	1,41
TOTAL (C)		151 067,22	151 067,22						8 276,91			0,00	0,00	1,41
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
MON285218CHF	DEXIA CL	56 489,27	9 548,75	6	2,00		3.37 %	3.37 %	0,00	3.37 %	3,413	122,71	0,00	0,09
TOTAL (F)		56 489,27	9 548,75						0,00			122,71	0,00	0,09
TOTAL GENERAL		207 556,49	160 615,97						8 276,91			122,71	0,00	1,50

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 557 441,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	151 067,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,09
	Montant en euros						9 548,75

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21311	50	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21315	50	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15	03/12/2020
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15	03/12/2020
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30	03/12/2020
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - article 2154	10	03/12/2020
L	Outillage industriel - article 2155	10	03/12/2020
L	Mat. spécif - Service d'assainissement - article 21562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus - article 2157	10	03/12/2020
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15	03/12/2020
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15	03/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50	03/12/2020
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50	03/12/2020
L	Autres constructions - mad - article 21738	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30	03/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10	03/12/2020
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus mad - article 21757	10	03/12/2020
L	Installations générales divers mad - article 21781	10	03/12/2020
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7	03/12/2020
L	Véhicules légers mad - article 21782	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10	03/12/2020
L	Mobilier mad - article 21784	10	03/12/2020
L	Installations générales divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5	03/12/2020
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Deux roues - article 2182	5	03/12/2020
L	Autres matériel de transport - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5	03/12/2020
L	Meubles de rangement - article 2184	10	03/12/2020
L	Bureaux - article 2184	10	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tables et sièges - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier informatique - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier divers - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10	03/12/2020
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 946 575,00	I 1 946 575,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 442 000,00	1 442 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 442 000,00	1 442 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		504 575,00	504 575,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	504 575,00	504 575,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 946 575,00	0,00	0,00	1 946 575,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 362 247,00	III 4 362 247,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 362 247,00	4 362 247,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
28188	Autres	3 464 500,00	3 464 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	897 747,00	897 747,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 362 247,00	0,00	0,00	438 237,00	4 800 484,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 946 575,00
Ressources propres disponibles	IV	4 800 484,00
Solde	V = IV – II (6)	2 853 909,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-O1.CHEAU Château &eau Valence	5 650 000,00	496 000,00	6 146 000,00	4 471 837,68	1 674 163,00	0,00
2021-A1AP.7EAU GESTION DE &EAU POTABLE - PROGRAMME 2022-2026	53 117 787,00	0,00	53 117 787,00	0,00	11 524 400,00	41 596 387,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoins administratifs territoriaux	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Agents de maîtrise Territoriaux	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieurs territoriaux	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Techniciens territoriaux	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		43,00	4,00	47,00	0,00	47,00	47,00
OP TECH DE CLIENTELE		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
APPRENTI - BUREAU D'ETUDE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
APPRENTI QSE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
APPRENTI RESSOURCE EN EAU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
APPRENTI SUPPORT EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANTE COMPTABLE		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
AUTOMATICIEN		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE D'OPERATIONS		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CHEF D EQUIPE CENTRE MULTI-ACCUEIL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONSEILLERE CLIENTELE		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
DIRECTEUR		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE RESSOURCE EN EAU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
GESTIONNAIRE CLIENTELE		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
GESTIONNAIRE MARCHES PUBLICS		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
GESTIONNAIRE RH		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEURE - APPRENTIE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ORDONNANCEUR- APPROVISIONNEUR		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESP POLE PATRIMOINE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESP PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE CLIENTELE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE DISTRIBUTION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE FINANCIER		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RH		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE SECRETARIAT GENERAL / QSE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE SUPPORT EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
SIGISTE- TECHNICIEN TRAVAUX		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		52,00	4,00	56,00	6,00	47,00	53,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
APPRENTI - BUREAU D'ETUDE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
APPRENTI QSE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
APPRENTI RESSOURCE EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
APPRENTI SUPPORT EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
ASSISTANTE COMPTABLE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
AUTOMATICIEN		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D EQUIPE CENTRE MULTI-ACCUEIL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
DIRECTEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit public	CDI
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE RESSOURCE EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE MARCHES PUBLICS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
INGENIEURE - APPRENTIE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ORDONNANCEUR- APPROVISIONNEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESP POLE PATRIMOINE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESP PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE DISTRIBUTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
RESPONSABLE FINANCIER		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE SECRETARIAT GENERAL / QSE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE SUPPORT EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
SIGISTE- TECHNICIEN TRAVAUX		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	388	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de membres présents : 82

Nombre de suffrages exprimés : 101

VOTES :

Pour : 97

Contre : 4

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1) Le Président ,
A Portes Les Valence le 31/03/2022

(1) Le Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Portes Les Valence, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARDE Robert	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BORDAZ Christian	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROCHIER Patrick	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CAUMES François	
CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HERMANN Julie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HOURDOU Philippe	
HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
OBERT Peggy	
OUDILLE Xavier	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PERNOT Yves	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PERTUSA Pascal	
PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	
PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
ROZO Christian	
SAILLOUR Morgane	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VALLON Bernard	
VALLON Cyril	
VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VIDANA Lysiane	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2022, et de la publication le 07/04/2022

A Valence, le 07/04/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.